

Fiche de données de sécurité



ACMOS CHEMIE KG

conforme 2001/58/CE

WAXILIT 22-60

Date d'édition : 18.07.2006

Page 1 de 10

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

WAXILIT 22-60

Utilisation de la substance/préparation

Lubrifiant

Identification de la société/entreprise

Société : ACMOS CHEMIE KG
Rue : Industriestrasse 37 + 49
Lieu : D-28199 Bremen
Boîte postale : 10 10 69
D-28010 Bremen
Interlocuteur : Mr. Dryhaus
e-mail : acmos@acmos.com
Internet : <http://www.acmos.com>
Ressort : Laboratoire (Département: Assurance produit) - Section 16
Numéro de téléphone d'appel d'u +49-551-19240

Téléphone : +49-421-5189-0
Télécopie : +49-421-511415

2. Composition/information sur les composants

Caractérisation chimique (préparation)

Solution d'agents actifs dans de l'huile minérale

Composants dangereux

N° CE	N° CAS	Substance	Quantité	Classification
265-150-3	64742-48-9	Naphta lourd (Pétrole), hydrotraité	60 - 65 %	Xn R65-66

Information supplémentaire

Subdivision des phrases R en texte (nombre et litt.) voir section 16.

3. Identification des dangers

Classification

Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse selon la directive européenne 1999/45/CE.

Dangers les plus importants

Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense.
Les solvants risquent de dessécher la peau.

pollue faiblement l'eau

4. Premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver les vêtements contaminés avant nouvelle utilisation.

Si la victime est consciente: S'éloigner de la zone dangereuse.

Si la victime est inconsciente mais respire: La victime doit rester allongée en position de repos, la couvrir et la garder au chaud. Consulter un médecin si nécessaire

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après inhalation

WAXILIT 22-60

Date d'édition : 18.07.2006

Page 2 de 10

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.

Les symptômes d'une exposition excessive sont un étourdissement, des maux de tête, une lassitude, des nausées, la perte de conscience, l'arrêt de la respiration. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Après contact avec la peau

Laver avec de l'eau et du savon.
protection préventive de la peau

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Indications pour le médecin

Traiter de façon symptomatique
En cas d'ingestion, il faut procéder à un lavage gastrique sous surveillance médicale qualifiée.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**Tout moyen d'extinction approprié**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.
eau pulvérisée, sable, mousse, produit chimique sec, dioxyde de carbone (CO₂)

Tout moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Tout risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle,aux produits de la combustion,aux gaz produits

La combustion produira une fumée dense et noire contenant des produits de combustion dangereux.
Les émanations gazeuses dangereuses produites par la combustion incomplète peuvent être constituées par :
Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone (CO₂), hydrocarbures, fumée
En principe, les gaz de combustion des matériaux organiques doivent être classifiés comme poison pour le système respiratoire.

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées.
Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation de fumées de surchauffe ou de combustion.

Information supplémentaire

Mesures habituelles de prévention et d'information contre le risque d'incendie.
En cas d'incendie, refroidir les citernes par arrosage.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**Les précautions individuelles**

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Enlever toute source d'ignition Ne pas fumer.
Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.
Assurer une ventilation adéquate.

Les précautions pour la protection de l'environnement

WAXILIT 22-60

Date d'édition : 18.07.2006

Page 3 de 10

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Ne pas décharger dans l'environnement.
Eliminer comme déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales. Contacter les autorités locales compétentes.

Les méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

7. Manipulation et stockage**Manipulation****Consignes pour une manipulation sans danger**

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Le produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toutes flammes nues ou autres sources d'ignition. Prévoir une ventilation et une évacuation appropriée au niveau des équipements. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Préventions des incendies et explosion

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. La préparation peut se charger électrostatiquement: mettre toujours à la terre lors de transvasements. Pour éviter l'ignition des vapeurs par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la terre. Ne pas surcomprimer pour vider les fûts. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Ne pas fumer. Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Le brouillard de pulvérisation peut être inflammable à des températures inférieures au point d'éclair. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. L'équipement électrique doit être protégé de façon appropriée. Matériel de lutte contre l'incendie de classe B.

Stockage**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.
Les législations en vigueur concernant la protection de l'eau et les règles de construction doivent être respectées.

Indications concernant le stockage en commun

Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Incompatible avec des agents oxydants.

Information supplémentaire

Stabilité au stockage/durée de vie pour le stockage dans des bâtiments, dans les contenants originaux et non-ouverts:
18 mois.
Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.
Conserver à des températures comprises entre +10 °C et +30 °C.
Ne pas stocker en plein air. Tenir éloigné de toute source de chaleur et de la lumière solaire direct.
Informations supplémentaires voir l'étiquette.

Classe de stockage (VCI) : 3 B

Utilisation(s) particulière(s)/produit(s) de substitution

Réglementations spécifiques des industries concernées :
Système d'informations des matières dangereuses des associations professionnelles

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Valeurs limites d'exposition**

Fiche de données de sécurité



ACMOS CHEMIE KG

conforme 2001/58/CE

WAXILIT 22-60

Date d'édition : 18.07.2006

Page 4 de 10

Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle

N° CAS	Substance	ml/m ³	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
-	Hydrocarbures en C6-C12 (ensemble des vapeurs)	-	1000		VME (8 h)	
		-	1500		VLE (15 min)	

Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Prévoir une ventilation et une évacuation appropriée au niveau des équipements. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. Si ceci n'est pas suffisant pour maintenir les concentrations de particules et de vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires appropriés.

Mesures d'hygiène

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Pratiques générales d'hygiène industrielle.
A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Protection respiratoire

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Respecter les temps de port.

Demi-masque anti-gaz FFA (EN 405)

Model 4251 (FFA1P1 - 1000 ml/m³) / 4255 (FFA2P2SL - 5000 ml/m³) - 3M, Internet: <http://www.mmm.com>

Demi-masque ou quart-de-masque avec filtre anti-gaz. (EN 141)

Filtre type 6051 (A1 - 1000 ml/m³) / 6055 (A2 - 5000 ml/m³) - 3M, URL: <http://www.mmm.com>

Masque complet avec filtre anti-gaz. jaune (EN 136)

Filtre anti-gaz type : A / Indication de couleur : brun

Protection des mains

Contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi dermatites non allergiques de contact et absorption à travers l'épiderme.

Utiliser uniquement des gants de protection des produits chimiques, appartenant à la catégorie III suivant la réglementation européenne en accord avec la norme EN 374. Matériaux convenant à un contact prolongé (recommandé : index de protection 6 suivant temps de perméation de 480 min, en application de la norme EN 374) :

Caoutchouc fluoré (VITOJECT® - Art. No. 890) - Épaisseur de la couche : 0,7 mm

Caoutchouc nitrile (CAMATRIL VELOURS® - Art. No. 730) - Épaisseur de la couche : 0,4 mm

Fabricant :

KCL France sarl, Tour Sébastopol 3, quai Kléber, F-67080 Strasbourg Cedex 3

Téléphone: +33-(0)388237174, Télécopie: +33-(0)388237000, Internet: <http://www.kcl.de>

Les données résultent de propres tests, de la littérature et de l'information des fabricants de gants ou ont été obtenues, par analogie, à partir de substances similaires. Il faut souligner, que la durée de vie quotidienne des gants pour produits chimiques est nettement plus courte dans la pratique, en raison de facteurs influents tels que la chaleur, l'effort mécanique, les conditions au poste de travail. Elle est en deçà du temps de perméation fixé par la norme EN 374. Il n'est pas possible de fixer le temps de perméation suivant EN 374, en s'appuyant sur des conditions pratiques. Donc, il est recommandé, que le temps de port des gants représente 50 % du temps de perméation. Ils se réfèrent au solvant pur, retenu comme composant principal.

Limiter le port de gants de protection au strict nécessaire pour éviter les éruptions cutanées. Il faut privilégier les actions de prévention, tant sur le plan technique, que sur le plan de l'organisation. Si possible porter des sous-gants en coton. Changer de gants une fois par heure ou utiliser des crèmes appropriées. Par exemple, PHYSIODERM® proGLOVE

Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer. Jeter les gants de protection défectueux ou périmés.

WAXILIT 22-60

Date d'édition : 18.07.2006

Page 5 de 10

protection préventive de la peau : Rédiger un programme de protection de la peau.

Avant le travail, appliquer une crème de protection contre les solvants, Par exemple, SANSIBAL® / SANSIBON®, DUALIN®.

Se laver les mains avant les pauses et l'arrêt de production, Par exemple, ECOSAN® / STEPHALEN® Waschgel, TOPSCRUB® soft / TOPSCRUB® extra / TOPSCRUB® nature.

Après nettoyage, appliquer une crème grasse, Par exemple, PHYSIODERM® Creme, CURA SOFT® / CUREA SOFT®.

Fabricant :

Physioderm GmbH & Co. KG, Woellnerstraße 26, D-67065 Ludwigshafen

Téléphone: +49-621-5496761, Télécopie: +49-621-5496758, Internet: <http://www.physioderm.de>

Protection des yeux

lunettes de sécurité avec protections latérales (EN 166)

Protection de la peau

vêtement léger de protection (EN 340), bottes antistatiques (EN 344)

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas décharger dans l'environnement.

9. Propriétés physiques et chimiques
Informations générales

L'état physique : liquide
Couleur : jaune clair
Odeur : huileux

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

pH-Valeur : non applicable Testé selon la méthode

Modification d'état

Point d'ébullition : > 180 °C Référence bibliographique
Point d'éclair : > 61 °C EN ISO 2719

Dangers d'explosion

Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense. Les données concernant la pression vapeur, la température d'ignition, la limite d'explosion s'appliquent au solvant ou au mélange de solvants.

Limite inférieure d'explosivité : 0,6 vol. % Référence bibliographique
Limite supérieure d'explosivité : 7,0 vol. % Référence bibliographique
Pression de vapeur : < 1 hPa Référence bibliographique
(à 20 °C)
Pression de vapeur : < 6 hPa Référence bibliographique
(à 50 °C)
Densité (à 20 °C) : 0,84 g/cm³ DIN 51757
Hydrosolubilité : < 0,1 g/L Référence bibliographique
(à 25 °C)
Solubilité dans d'autres solvants : miscible avec la plupart des solvants organiques
Coefficient de partage : non applicable
Viscosité cinématique : > 7 mm²/s 3 EN ISO 2431
(à 23 °C)
Durée d'écoulement : > 30 s 3 EN ISO 2431
(à 23 °C)
Taux d'évaporation : < 0.1 (n-BuAc=1) Référence bibliographique
(à 20 °C)

WAXILIT 22-60

Date d'édition : 18.07.2006

Page 6 de 10

Test de séparation de solvant

non applicable

Autres données

Température d'inflammation :

> 200 °C Référence bibliographique

Conductivité : < 10E-08 S/m

10. Stabilité et réactivité**Conditions à éviter**

aucun dans les conditions normales d'utilisation

Matières à éviter

aucun dans les conditions normales d'utilisation

Incompatible avec des agents oxydants.

Produits de décomposition dangereux

Stable dans des conditions normales

11. Informations toxicologiques**Toxicité aiguë**

Aucune donnée toxicologique connue. Préparation non testée.

Le produit a été classifié selon la méthode conventionnelle (basée sur la procédure de calcul de la directive européenne 1999/45/CE).

Information supplémentaire référentes à des preuves

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. La description des effets nocifs possibles se base sur l'expérience et/ou sur les caractéristiques toxicologiques des différents composants.

La toxicité aiguë, l'irritation de la peau et des muqueuses et le potentiel mutagène ont été évalués selon les informations des fabricants des principaux composants. Cependant, quelques données sont incomplètes sur certains composants particuliers. Néanmoins, selon l'expérience du fabricant, aucun autre danger que ceux portés sur l'étiquette ne doivent être constatés.

Données empiriques sur l'action sur l'homme

Toxicité aiguë :

Les informations suivantes découlent des propriétés propres à chacun des constituants.

DL50/orale/rat = > 2000 mg/kg

DL50/cutanée/rat = > 2000 mg/kg

CL50/inhalatoire/4h/rat = > 20 mg/l

Effets corrosifs/Irritants :

cutanée : Les solvants risquent de dessécher la peau.

oculaire : Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

Effets sensibilisants :

après inhalation : Aucun à notre connaissance

après contact avec la peau : Aucun à notre connaissance

Sujet à toxicité chronique : Aucun à notre connaissance

Effets toxiques de nature cancérogènes, mutagènes et sur la fertilité : Aucun à notre connaissance

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

L'inhalation de vapeurs en forte concentration peut causer des effets narcotiques et des acidoses métaboliques. Les symptômes d'une exposition excessive sont un étourdissement, des maux de tête, une lassitude, des nausées, la perte de conscience, l'arrêt de la respiration.

WAXILIT 22-60

Date d'édition : 18.07.2006

Page 7 de 10

12. Informations écologiques**Écotoxicité**

Aucune information écotoxique disponible. Préparation non testée.

Le produit a été classifié selon la méthode conventionnelle (basée sur la procédure de calcul de la directive européenne 1999/45/CE).

Toxicité aquatique (Toxicité pour les poissons, Toxicité pour les algues, Toxicité pour les daphnies) :

Les informations suivantes découlent des propriétés propres à chacun des constituants.

CL50/96h/guppy = > 100 mg/l

CE50/72h/algues = > 100 mg/l

EC50/48h/Daphnia = > 100 mg/l

Toxicité pour l'environnement terrestre (Toxicité pour les oiseaux, Toxicité pour abeilles, Toxicité pour les organismes du sol) : donnée non disponible

Toxicité pour la flore : donnée non disponible

Comportement dans les stations d'épuration : donnée non disponible

Mobilité

Tension de surface : donnée non disponible

Transport sol-eau (Coefficient d'adsorption) : Le produit est insoluble et flotte sur l'eau.

Transport eau-air (Vitesse de volatilité, Constante d'Henry) : Le produit s'évapore lentement.

Transport sol-air (Vitesse de volatilité) : Le produit s'évapore lentement.

Persistance et dégradabilité

Dégradation abiotique (Hydrolyse, Photolyse) : donnée non disponible

Élimination physico-chimique (Oxydation, Hydrolyse) : donnée non disponible

Élimination photochimique (Photooxydation) : donnée non disponible

Biodégradation : donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (log pO/W) : non applicable (Préparation)

Facteur de bioconcentration (BCF) : non applicable (Préparation)

Effets nocifs divers

Potentiel d'appauvrissement de l'ozone (ODP) : donnée non disponible

Potentiel de formation de l'ozone photochimique (OBP) : donnée non disponible

Potentiel effet de serre (GWP) : donnée non disponible

Le produit ne contient pas d'halogènes organiques. (AOX)

Information supplémentaire

pollue faiblement l'eau

13. Considérations relatives à l'élimination**Élimination**

Élimination en accord avec la législation en vigueur. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Ne pas jeter les déchets à l'égout. Ne doit pas être mélangés aux déchets domestiques. Embaucher les déchets et étiqueter les emballages souillés en accord avec la législation en vigueur et transmettre à un centre de traitement approprié.

Les codes de déchets sont réalisés selon les branches et processus. Le fabricant est responsable de la codification et de la définition des déchets. Pour des petites quantités (< 20 kg/L), contacter la station de récupération la plus proche.

Les listes de codes de déchets ne sont que des recommandations. Liste des codes déchets proposés en application de la législation européenne :

WAXILIT 22-60

Date d'édition : 18.07.2006

Page 8 de 10

Code d'élimination des déchets-Produit

070604 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques
Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination de déchet-Résidus

070604 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques
Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus
Classé comme déchet dangereux.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être complètement vidés et peuvent être réutilisés après nettoyage complet. Elimination des emballages qui n'ont pu être nettoyés comme le produit. Nettoyage par une société de recyclage.

Les emballages souillés, même vidés, peuvent présenter un risque de danger du aux vapeurs. Ils doivent être éliminés par des spécialistes ou doivent être confiés à un centre agréé de retraitement. Les conditions des entreprises régionales de reconditionnement doivent être respectées.

Mettre les emballages rincés à la disposition de services de recyclage locaux.

Nettoyant conseillé : Nettoyer à l'aide de détergents. Éviter les solvants. Evacuer l'eau de rinçage comme les eaux usées Ne pas contaminer l'eau.

14. Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

Transport maritime**Autres informations utiles (Transport maritime)**

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

Transport aérien**Autres informations utiles (Transport aérien)**

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

15. Informations réglementaires**Etiquetage selon la directive CE**

Etiquetage CE : Directive européenne 1999/45/CE

Etiquetage particulier propre à des préparations définies

Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

Information supplémentaire

Fiche de données de sécurité



ACMOS CHEMIE KG

conforme 2001/58/CE

WAXILIT 22-60

Date d'édition : 18.07.2006

Page 9 de 10

Le produit est dispensé de l'étiquetage conforme aux directives de la CEE ou aux lois du pays concerné.

Annexe I de la Directive 67/548/CE :

Remarque H est valable: Autoclassification des constituants pour des propriétés non répertoriées (94/69/CE).

Remarque P est valable: La déclaration en tant que cancérigène (R45) n'est pas nécessaire, lorsque l'on peut prouver, que la teneur en poids de benzène est inférieure à 0,1 % (94/69/CE).

Inventaire Chimique : Toutes les substances sont contenues dans EINECS ou exclues du listing.

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi :	Observer les contraintes liées au travail des jeunes.; Observer les contraintes liées au travail des femmes enceintes et allaitantes.
Classe de pollution des eaux :	1 - pollue faiblement l'eau
1999/13/CE (COV) :	Contient des composés organiques volatils (COV) = 61 % m/m. Valeur COV (à 25° C) = 512 g/L.

Information supplémentaire

Brochure d'associations professionnelles (BG-Chemie, Allemagne) :

M 017 "Lösemittel" (BGI 621, ZH 1/319)

M 053 "Allgemeine Arbeitsschutzmaßnahmen für den Umgang mit Gefahrstoffen" (BGI 660, ZH 1/471)

BGR 104 (ZH 1/10) "Explosionsschutz-Regeln (EX-RL)"

BGR 132 (ZH 1/200) "Vermeidung von Zündgefahren infolge elektrostatischer Aufladungen"

Registre Européenne des produits commerciaux :

Istituto Superiore di Sanità - ISS, Internet: <http://www.iss.it> :

Ce produit doit être si possible enregistré par le producteur/importateur avant la vente.

Kemikalieinspektionen / Produktregistret - KEMI, Internet: <http://www.kemi.se> :

Ce produit doit être si possible enregistré par le producteur/importateur avant la vente.

Bundesamt für Gesundheit - BAG, Internet: <http://www.bag.admin.ch> :

Ce produit a été enregistré par le producteur / importateur. Schweizer Giftklasse: 4; BAG T-Nr.: 619004

16. Autres informations

La liste des phrases R pertinentes

65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Information supplémentaire

Text complet de toutes les phrases R, en référence aux sections 2 et 3 de cette fiche de données de sécurité - Voir liste précédente. Cette / Ces phrase(s) R s'applique(nt) à la / aux substance(s), bien qu'elle(s) n'indique(nt) pas nécessairement la classification du produit.

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur. Toutes ces données sont fournies à titre indicatif mais ne sont pas destinées à établir les spécifications. Ce produit ne doit être utilisé que pour les domaines d'application spécifiés dans nos informations produit. Toutes les données reposent sur la législation en vigueur ainsi que sur les informations fournies par chaque fabricant de matières premières. Le produit est destiné exclusivement à une utilisation ou un process industriel. Cette fiche de sécurité ne constitue pas une fiche de consignes d'utilisation. Elle peut servir de base pour la création de la fiche de consignes d'utilisation, mais ne peut la remplacer. L'utilisateur n'est pas dégagé de ses responsabilités. Toutes les informations spécifiques en matière de protection du travail sont essentiellement destinées aux spécialistes (experts en sécurité, médecins du travail).

Service: Laboratoire (Département: Assurance produit),

Contact: Mr. Dryhaus (Téléphone: +49-421-5189-0, Télécopie: +49-421-5189-871).

Fiche de données de sécurité



ACMOS CHEMIE KG

conforme 2001/58/CE

WAXILIT 22-60

Date d'édition : 18.07.2006

Page 10 de 10

Modifications

La fiche de données de sécurité a été entièrement mise à jour. Cette version remplace la précédente.

Mise à jour de cette révision, voir article : 3, 4, 7, 8, 9, 14, 15, 16.